

Blessure et maladie	Effet néfaste (dommage) sur l'état physique, mental ou cognitif d'une personne (source ISO 45001)
Compétence	La capacité de l'employé à appliquer ses connaissances et ses habiletés pour obtenir les résultats escomptés (sources ISO 45001 / europass)
Conformité	Satisfaction des exigences (source ISO 45001)
Consentement	Toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement (source RGDP)
Consultation selon ISO 45001	Rechercher des avis avant de prendre une décision (source ISO 45001)
Contrôle télématique	Système incorporé dans un véhicule, qui contrôle et surveille le parcours du véhicule et divers autres paramètres
Danger	Source pouvant potentiellement causer une blessure ou une maladie (source ISO 45001)
Destinataire	La personne, l'organisation, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers. Toutefois, les autorités publiques qui sont susceptibles de recevoir communication de données à caractère personnel dans le cadre d'une mission d'enquête particulière conformément au droit de l'Union ou au droit d'un État membre ne sont pas considérées comme des destinataires; le traitement de ces données par les autorités publiques en question est conforme aux règles applicables en matière de protection des données en fonction des finalités du traitement (source RGDP)
Direction centrale	Personne ou groupe de personnes, gérant et contrôlant une organisation au plus haut niveau (source ISO 45001)
Données à caractère personnel	Toute information se rapportant à une personne identifiée ou identifiable (ci-après dénommée «personne concernée»); la personne peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale (définition basée sur le RGDP)
Données biométriques	Les données à caractère personnel résultant d'un traitement technique spécifique, relatives aux caractéristiques physiques, physiologiques ou comportementales d'une personne, qui permettent ou confirment son identification unique, telles que des images faciales; de l'oeil ou des données dactyloscopiques (définition basée sur le RGDP)
Données concernant la santé	Les données à caractère personnel relatives à la santé physique ou mentale d'une personne, y compris la prestation de services de soins de santé, qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne (source GDPR)
Données génétiques	Les données à caractère personnel relatives aux caractéristiques génétiques héréditaires ou acquises d'une personne, qui donnent des informations uniques sur la physiologie ou l'état de santé de cette personne et qui résultent, notamment, d'une analyse d'un échantillon biologique de la personne en question (définition basée sur le RGDP)
Efficacité	Le degré de réalisation des activités et l'atteinte des résultats escomptés (definition basée sur ISO 45001)
Entrepreneur	Organisation externe fournissant des services à l'entreprise conformément aux spécifications, modalités et conditions convenues (definition basée sur ISO 45001)
Industrie 4.0	Il fait référence à la mise en œuvre de systèmes modernes d'automatisation et d'échange de données de la production industrielle, selon lesquels la prise de décision et le contrôle de la production dans une usine sont effectués de manière décentralisée sur Internet (en utilisant "cloud")
Informations documentées	Informations devant être contrôlées et stockées par l'entreprise et le support sur lequel elles sont stockées (definition basée sur ISO 45001)
Intelligence artificielle	L'intelligence artificielle (IA) est l'un des domaines les plus populaires de la technologie de l'information et de l'ingénierie. IA traite du comportement intelligent, de l'apprentissage et de l'adaptation de machines, de robots et de programmes sans ordinateur. L'intelligence artificielle est une technologie, qui affecte déjà la manière dont les utilisateurs interagissent avec Internet et dont Internet les affecte. Dans un proche

	avenir, son impact est sensé être plus important. IA a le potentiel de changer considérablement la façon dont les gens interagissent, non seulement avec le monde numérique, mais également entre eux, par le biais de leur travail et d'autres institutions socio-économiques. On ignore si l'humanité va profiter de cette technologie ou non.
Lieu de travail	Espace contrôlé par l'entreprise où un employé doit être localisé ou déménagé à des fins de travail (définition basée sur ISO 45001)
Limitation du traitement	Le marquage de données à caractère personnel conservées, en vue de limiter leur traitement futur (source RGDP)
Niveaux de confidentialité	Il fait référence à un étiquetage spécifique des sujets abordés lors de la réunion d'information et de consultation entre les représentants des employés et la direction centrale de la société et indique les personnes qui peuvent accéder à ces informations. Par exemple, dans une entreprise multinationale, les informations peuvent être transmises au Comité restreint (c'est-à-dire le secretariat du CEE) ou au CEE dans son intégralité, ou peuvent également être divulguées à des représentants des travailleurs dans les différents pays ou bien tous les employés de l'entreprise peuvent avoir accès à cette information.
Numériser une entreprise	Intégrer et utiliser les technologies numériques dans une entreprise afin de changer le modèle d'entreprise et de créer de nouvelles sources de revenus et de nouvelles opportunités créatrices de valeur.
Opportunité pour la santé et la sécurité au travail	Circonstances susceptibles d'améliorer les performances en matière de santé et de sécurité au travail (source ISO 45001)
Performance	Résultat mesurable (source ISO 45001)
Profilage	Toute forme de traitement automatisé de données à caractère personnel consistant à utiliser ces données à caractère personnel pour évaluer certains aspects personnels d'une personne, notamment pour analyser ou prédire son rendement au travail, sa situation économique, sa santé, ses préférences personnelles, ses intérêts, sa fiabilité, son comportement, sa localisation ou ses déplacements (définition basée sur le RGDP)
Pseudonymisation	Le traitement de données à caractère personnel de telle façon que celles-ci ne puissent plus être attribuées à une personne concernée précise, sans avoir recours à des informations supplémentaires, conservées séparément (définition basée sur le RGDP)
Réingénierie des processus d'affaires	Il s'agit d'analyser et de redéfinir le flux de travail et les processus opérationnels au sein d'une entreprise et / ou entre plusieurs entreprises afin de réduire les erreurs et les coûts, ainsi que d'améliorer les performances
Responsable du traitement	La personne, l'organisation, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre (source RGDP)
Risque	Effet de l'incertitude (source ISO 45001)
Risque pour la santé et la sécurité au travail	Combinaison de la probabilité qu'un événement dangereux lié au travail se produise et de la gravité des blessures et / ou des maladies causées par cet événement ou de l'exposition à celui-ci (définition basée sur ISO 45001)
Sous-traitance	Arrangement selon lequel une organisation externe effectue une partie de l'opération ou des processus d'une entreprise (définition basée sur ISO 45001)
Sous-traitant des données à caractère personnel	La personne, organisation, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement (définition basée sur le RGDP)
surplus qualitatif d'emploi	Le nombre d'employés dont une entreprise n'a plus besoin pour fonctionner correctement, car leurs qualifications ne répondent plus aux exigences de l'entreprise telles qu'elles sont définies, par la technologie / l'organisation du travail qu'elle utilise
surplus quantitatif d'emploi	Nombre d'employés supérieur au nombre requis par l'entreprise, compte tenu du niveau réel des activités de l'entreprise et de la technologie / méthode d'organisation du travail qu'elle utilise.

Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Un système conçu pour fournir un cadre de gestion des risques et des opportunités en matière de santé et de sécurité au travail, ou, en d'autres termes, visant à prévenir les blessures et les maladies professionnelles des travailleurs et à garantir un environnement de travail sûr et sain
Traitement des données à caractère personnel	Toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction (source RGDP)
Violation de données à caractère personnel	Une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière (définition basée sur le RGDP)